

PROTECTOBOARD

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Protectoboard

DÉNOMINATION COMMERCIALE Panneau asphaltique renforcé de fibre de verre à surfaçage minéral,

Panneau de protection, Panneau pour passerelles de toiture

NUMÉROS DES PRODUITS 0910002 - 0910047

FAMILLE CHIMIQUE Sans objet.

FORMULE Mélange d'asphalte, de polymères, de charges minérales inertes,

collé à une armature de fibre de verre

UTILISATION DU PRODUIT Toit plat / à faible pente

FABRICANT/FOURNISSEUR Les Industries IKO Itée

87 Orenda Road Brampton (Ontario)

L6W 1V7

SITE WEB www.iko.com

TÉLÉPHONE D'URGENCE CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Le présent produit est considéré comme un produit d'utilisation finale ou un article manufacturé; il n'est donc pas inclus dans le champ d'application du SIMDUT 2015 et du Système général harmonisé (SGH). Par conséquent, les éléments d'étiquetage et de classification du SGH/SIMDUT ne sont pas inclus dans la présente Fiche de données de sécurité.

MOT-INDICATEUR Sans objet.

SYMBOLE(S) Sans objet.

CLASSIFICATION Sans objet.

MENTIONS DE DANGER H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.

H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

MISES EN GARDE P201 Se procurer des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

mesures de sécurité.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

P260 Ne pas inhaler la poussière/les fumées/les gaz/les brumes/les

vapeurs/les aérosols.

P264 Se laver à fond après la manutention.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce



PROTECTOBOARD

produit.

P314 Si l'on ressent un malaise, obtenir des soins médicaux.

P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consulter

un médecin.

P501 Éliminer le contenu/le contenant conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

NFPA Information non disponible.

SIMD Information non disponible.

SECTION 3 - COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS	
Asphalte oxydé (Bitume)	20-25	64742-93-4	
Calcaire	70-80	1317-65-3	
Armature de fibre de verre	0-5	Sans objet	

Remarque : lors du thermosoudage ou de l'application à chaud du produit (le cas échéant), de faibles quantités de sulfure d'hydrogène H₂S (numéro CAS 7783-06-4) peuvent être générées.

	SECTION 4 – PREMIERS SOINS		
INHALATION	Si la victime est incommodée par l'odeur d'asphalte ou si elle est exposée aux émanations d'asphalte chauffé, l'amener à l'air frais. Obtenir de l'aide médicale si la victime a été fortement exposée aux émanations d'asphalte ou si des symptômes persistent.		
INGESTION	On ne prévoit pas l'ingestion du produit. Toutefois, s'il y a ingestion, se rincer la bouche, boire beaucoup d'eau et obtenir immédiatement de l'aide médicale.		
CONTACT CUTANÉ	Administrer les premiers soins de routine en cas de coupures ou d'abrasions provenant de la manutention du produit. Se laver les mains à l'eau et au savon après manutention. En cas de contact avec le produit chaud, refroidir la zone touchée en l'immergeant dans l'eau ou dans la douche. Ne pas tenter de retirer le produit de la zone affectée. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.		
CONTACT OCULAIRE	Rincer l'œil affecté en utilisant un jet d'eau pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin en cas d'inflammation.		
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Consulter la Section 11, Renseignements sur la toxicité, pour plus d'information.		
SOINS MÉDICAUX	Information additionnelle non disponible.		



PROTECTOBOARD

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS Eau pulvérisée, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE Information spécifique non disponible.

INFLAMMABILITÉ Ininflammable.

PROPRIÉTÉS:

POINT D'ÉCLAIR Sans objet.

ZONE D'INFLAMMABILITÉ

Sans objet.

DANS L'AIR

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Lors d'un feu, le produit dégage des émanations très toxiques et provoque une dégradation thermique. Utiliser un appareil respiratoire

POUR LES POMPIERS autonome approuvé par le NIOSH.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS

PERSONNELLES, MESURES

DE PROTECTION ET

PROCÉDURES D'URGENCE

Veiller à ce que la ventilation soit adéquate. Si le matériau est à l'état chaud, le laisser refroidir avant de l'enlever. Utiliser l'équipement de protection personnelle décrite à la Section 8 – Contrôle de

l'exposition et protection personnelle.

PRÉCAUTIONS

ENVIRONNEMENTALES

Information non disponible.

GESTION DES DÉVERSEMENTS Mesures d'entretien normales. Ramasser les gros morceaux et les éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et

fédéraux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE MANUTENTION

Lors de la manutention du produit, utiliser l'équipement de protection personnelle approprié décrit à la Section 8 – Contrôle de

l'exposition et protection personnelle.

PRÉCAUTIONS LORS DE

L'ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sec à l'abri des intempéries, des

températures élevées et des flammes ou étincelles.

AUTRES PRÉCAUTIONS

Se conformer aux normes de sécurité locales et aux codes locaux pour les travaux de toiture. Utiliser toujours un dispositif de protection contre les chutes lors de travaux sur les toits. Ne pas marcher sur des matériaux qui n'ont pas été fixés solidement au

platelage du toit.



PROTECTOBOARD

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL					
APPELLATION CHIMIQUE	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE- BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH	
Fumées d'asphalte oxydé (Bitume)	TWA : 5 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m³	Information non disponible	TWA : 0,5 g/m ³	
Sulfure d'hydrogène	TWA: 10 ppm Plafond: 15 ppm	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm		Plafond : 20 ppm Pic : 50 ppm	TWA: 1 ppm STEL: 5 ppm	

MESURES D'AMÉNAGEMENT Si le système de ventilation générale n'est pas adéquat pour

contrôler la quantité d'air dans la zone, utiliser un système de

ventilation local par aspiration.

ÉQUIPEMENT DE

PROTECTION INDIVIDUELLE:

PROTECTION RESPIRATOIRE Non exigée si le matériau est utilisé dans des conditions normales.

Porter un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH si les niveaux de poussière ou d'émanations d'asphalte sont supérieurs

aux limites d'exposition standards.

PROTECTION DE LA PEAU

ET DU CORPS

Réduire au minimum le contact avec la peau. Des gants de

protection peuvent être portés lors de la manutention du produit.

PROTECTION DES YEUX Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes à coques si

nécessaire.

MESURES D'HYGIÈNE Se laver les mains avec du savon après manutention du produit.

AUTRES CONTRÔLES Si l'on ne peut éviter le contact, porter l'équipement de protection

nécessaire.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT

PHYSIQUE, COULEUR, etc.)

Matériau en feuilles, solide et de couleur noire

ODEUR Légère odeur d'asphalte

SEUIL OLFACTIF Information non disponible.

pH Information non disponible.

POINT DE FUSION/POINT DE

CONGÉLATION

Information non disponible.

POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION Sans objet.



PROTECTOBOARD

POINT D'ÉCLAIR Sans objet.

TAUX D'ÉVAPORATION Sans objet.

INFLAMMABILITÉ Ininflammable.

LIMITES SUPÉRIEURES/

INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ Sans objet.

PRESSION DE VAPEUR Sans objet.

DENSITÉ DE VAPEUR Information non disponible.

POIDS MOLÉCULAIRE Information non disponible.

SOLUBILITÉ(S) Insoluble

COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU Information non disponible.

TEMPÉRATURE D'AUTO-

INFLAMMATION

Information non disponible.

DENSITÉ RELATIVE > 1,0

VISCOSITÉ Information non disponible.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:

STABILITÉ CHIMIQUE Stable à température ambiante.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS Information non disponible.

DANGEREUSES

CONDITIONS À ÉVITER Éviter la chaleur excessive.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES Agents oxydants forts, acides forts, alcalis.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX CO_X, SO_X, NO_X, fumée, sulfure d'hydrogène.



PROTECTOBOARD

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE MISE EN GARDE : ce produit peut contenir des bitumes oxydés. En 2013, le Centre International de Recherche sur le Cancer (le « CIRC ») a publié une monographie concluant que « [traduction] les expositions professionnelles aux bitumes oxydés et à leurs émissions, lors des travaux de toiture, sont probablement cancérogènes pour l'homme ». Cette mise en garde est susceptible d'être mise à jour en temps utile lorsqu'une décision définitive aura été rendue et que le CIRC aura publié sa monographie sur la question. Classification du CIRC : Groupe 2A.

Le CIRC a décidé qu'il existait, chez les humains, des « preuves limitées » de la cancérogénicité des expositions professionnelles aux bitumes et aux émissions de bitume lors des travaux de toiture et d'asphalte coulé. Le CIRC a également décidé qu'il existait, chez les animaux de laboratoire, des « preuves suffisantes » de la cancérogénicité des condensats de fumées dégagées par les bitumes oxydés. Toutes les autres preuves de cancérogénicité chez les humains et chez les animaux de laboratoire ont été jugées « inadéquates » ou « limitées ». La nature physique de ce produit peut contribuer à limiter les risques liés à l'inhalation des bitumes oxydés lors de son application à l'état durci. Toutefois, les manipulations physiques de ce produit (p. ex., lors de travaux de meulage, de forage et de démolition) peuvent libérer des poussières contenant des bitumes oxydés. La combustion ou l'échauffement de ce produit peuvent causer l'émission de fumées, de vapeurs ou de brouillards.

CONDITIONS MÉDICALES EXISTANTES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION Information non disponible.

PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION

Inhalation

EFFETS SUR LA SANTÉ:

YEUX Lorsque le produit est chauffé, les émanations d'asphalte sont modérément irritantes pour les yeux.

PEAU Possible irritation cutanée et dermatite. Si le produit est chauffé, le matériau chaud peut causer des brûlures thermiques.

INHALATION L'odeur d'asphalte ou les émanations d'asphalte (lorsque chauffé) peuvent provoquer une irritation légère des voies respiratoires, des nausées, des céphalées et/ou des étourdissements.

INGESTION L'ingestion est peu probable. L'ingestion peut causer une irritation du tube digestif.

STOT (TOXICITÉ Information non disponible.

Page 6 de 8



PROTECTOBOARD

PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) -**EXPOSITION UNIQUE**

STOT (TOXICITÉ Information non disponible.

PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) -EXPOSITION RÉPÉTÉE

CANCÉROGÉNICITÉ L'asphalte oxydé est inscrit au Groupe 2A du CIRC (probablement

cancérogène pour les humains).

TOXICITÉ POUR LA **REPRODUCTION:**

> DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE

Information non disponible.

FONCTIONS SEXUELLES

Information non disponible.

ET FERTILITÉ

MUTAGÉNICITÉ DES

Information non disponible.

CELLULES GERMINALES

SECTION 12 -INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ Information non disponible.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Information non disponible

BIODÉGRADATION ET

MOBILITÉ

Information non disponible

POTENTIEL DE

BIOACCUMULATION

Information non disponible

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS Éliminer conformément aux réglementations applicables d'ordre

municipal, provincial et fédéral.

SECTION 14 - INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information non disponible.



PROTECTOBOARD

SECTION 15 - RÉGLEMENTATIONS

Information non disponible.

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

DATE DE RÉVISION DE LA FDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ) Le 23 janvier 2018

REMPLACE LA FICHE SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EN DATE DU 30 juin 2017

FDS PRÉPARÉE PAR Service de santé, sécurité et environnement

INFORMATION GÉNÉRALE 1-888-766-2468

SITE WEB www.iko.com

AUTRES INFORMATIONS/ DÉNÉGATIONS DE RESPONSABILITÉ Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.

REMARQUE : en vertu des règlements gouvernementaux, une FDS n'est pas exigée pour le présent matériau, car il s'agit d'un produit d'utilisation finale.